

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	27-07-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	4
Adresse d'envoi email des candidatures :	j.bialecki@epdahaa.fr
Date du concours :	30-09-2026
A propos du poste :	

Un concours sur titres pour le recrutement de quatre Psychologues de Classe Normale est ouvert à l'Etablissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (E.P.D.A.H.A.A.)

Informations sur l'établissement

Nom : E.P.D.A.H.A.A.

Ville : 62000 Arras

Pour candidater

Date limite de candidature : 27-08-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature, conformément à l'article 4 du décret n° 2010-1323 du 4 novembre 2010 portant modification de divers statuts particuliers de la fonction publique hospitalière, les personnes titulaires :

1° - De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

2° - De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° - Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

4° - De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 ;

5° - D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités suivantes :

- psychologie clinique,
- psychologie pathologique,
- psychologie de l'enfance et de l'adolescence,
- psychologie gériatrique,
- psychologie appliquée à la formation de formateurs d'adultes et de formateurs d'enfants,
- psychologie de perturbations cognitives,
- cliniques criminelles,
- psychologie de la personne déficiente : aspects neuropsychologiques et développementaux du fonctionnement cognitif,
- conseil psychologique,
- psychologie « groupes et institutions : approches cliniques et psychopathologies »,
- psychologie interculturelle

Pièces à fournir :

Lettre de motivation, curriculum vitae détaillé, copies des diplômes et des titres de formation, certifications et équivalences et attestation d'inscription au RPPS, copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité, copie de l'état signalétique des services militaires, le cas échéant.

Mail pour l'envoi des candidatures :

j.bialecki@epdahaa.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Directeur Général
Direction des Ressources Humaines
1, Rond-Point Baudimont

C.S. 40528

62008 ARRAS CEDEX 8